



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

OFFICE OF THE  
LAW CLERK AND  
PARLIAMENTARY  
COUNSEL

BUREAU DU  
LÉGISTE ET  
CONSEILLER  
PARLEMENTAIRE

**PAR COURRIEL**

Le 19 février 2021

L'honorable Anthony Rota  
Président de la Chambre des communes  
Chambre des communes  
Édifice de l'Ouest, pièce 339-S  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

**OBJET : Ordre de la Chambre des communes du 26 octobre 2020**

Monsieur le Président,

Je vous écris au sujet de l'ordre de la Chambre des communes du [26 octobre 2020](#) (l'« Ordre »), qui concerne la production de documents provenant de divers ministères gouvernementaux et cabinets ministériels. L'Ordre prévoit en outre que tous les documents produits doivent être approuvés par mon bureau selon certains critères précis avant d'être remis au Président de la Chambre des communes pour être déposés à la Chambre à la première occasion.

À ce jour, mon bureau a reçu quatre séries de documents du gouvernement aux dates suivantes : le 7 décembre 2020 (5 009 documents), le 15 décembre 2020 (769 documents), le 15 janvier 2021 (195 documents) et le 22 janvier 2021 (912 documents). Comme la majorité de ces documents sont dans une seule langue officielle, ils ne pourront pas être déposés à la Chambre tant qu'ils n'auront pas été traduits.

Conformément à l'Ordre, je vous ai déjà fait parvenir des documents qui étaient disponibles dans les deux langues officielles, lesquels ont été déposés le 16 décembre 2020 (59 documents), le 20 janvier 2021 (346 documents), le 29 janvier 2021 (471 documents) et le 5 février 2021 (1 041 documents). Aujourd'hui, je vous fais parvenir 2 150 autres documents qui sont maintenant disponibles dans les deux langues officielles pour qu'ils puissent être déposés à la Chambre.

... /2

Nous demeurons à votre disposition pour toute question concernant cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.



Philippe Dufresne  
Légiste et conseiller parlementaire

c. c. :

M. Ron McKinnon  
Président du Comité permanent de la santé  
Chambre des communes  
180, rue Wellington, pièce 525  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6